

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

POSTES SPECIFIQUES ACADEMIQUES :

FICHES PROFIL DE POSTE DOCUMENTATION POUR ETABLISSEMENT CURE

Etablissement :	Clinique médico-universitaire Georges Heuyer 13 ^E Annexe du lycée Claude Monet
Discipline de poste concernée :	Service d'information et de documentation
Nombre d'heures de spécialité :	Temps complet

<p>Description générale du cadre institutionnel du poste : Créés en France pour répondre aux besoins des adolescents et jeunes adultes malades, les établissements soins-études de la Fondation Santé des Etudiants de France (FSEF) proposent des prises en charge permettant d'associer des soins prolongés avec la poursuite ou la reprise d'études adaptées. Si l'objectif manifeste est de permettre un maintien de la scolarité, les projets soins-études ont aussi l'ambition d'utiliser l'articulation des soins et des études comme un ressort du traitement médical.</p> <p>L'annexe du lycée Claude Monet est intégrée dans une clinique médico-pédagogique de la Fondation Santé des Etudiants de France.</p> <p>Cette structure accueille des lycéens des classes de premières et terminales (sections générales L-ES-S) et des étudiants (âgés de 16 à 25 ans) présentant des troubles psychiques, compatibles avec un projet de poursuite ou de reprise d'études.</p>	
Types de Missions	<p>Les missions des enseignants de l'annexe du lycée Claude Monet sont celles de tout professeur de l'éducation nationale : enseignement et aussi orientation, surveillance et corrections lors des examens ; dans le respect des directives ministérielles concernant les programmes, les examens. Il s'agit d'assurer aux élèves, la scolarisation la mieux adaptée à leurs capacités, leurs projets et à leur état de santé, en adaptant les approches pédagogiques aux pathologies et difficultés scolaires des patients-élèves.</p>
Particularité des élèves et caractéristiques de la population accueillie	<p>Les patients-élèves accueillis à la clinique Georges Heuyer sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans présentant des troubles psychiques graves qui ont entraîné une période de déscolarisation due à leur maladie. Le projet de poursuite ou de reprise des études est étudié en concertation Soins-Etudes ; le projet pédagogique étant associé étroitement au projet médical.</p>
Conditions d'exercices	<p>Personne ressource de l'établissement, le professeur documentaliste organise et anime le CDI en mettant en œuvre la politique documentaire pour l'établissement. Il contribue à former les élèves à la recherche documentaire. Il facilite l'ouverture du CDI sur son environnement culturel. Le professeur documentaliste est placé sous l'autorité du Directeur des Eudes.</p> <p>Dans le cadre Soins-Etudes, le CDI-médiathèque est un lieu à double vocation. Le professeur documentaliste travaille également en concertation avec les soignants pour la mise en place des projets culturels</p>

<p>Missions particulières du poste</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la gestion du CDI et l'accueil des différents publics - Elaborer et mettre en œuvre une politique documentaire et former des élèves en grande difficulté à la maîtrise de l'information. - Accueillir, accompagner, orienter les élèves (en individuel et en groupe), les professeurs, les membres de la communauté éducative, les patients, les personnels exerçant dans la clinique dans leurs recherches d'informations ponctuelles. - Collaborer avec le COP, la vie scolaire, l'équipe pédagogique et les équipes soignantes pour élaborer le projet personnel d'orientation des élèves - Mettre à disposition de tous les personnels les ressources documentaires et assure la diffusion de l'information auprès des usagers - Communiquer les résultats de la veille informationnelle et assurer la diffusion ciblée de l'information auprès des différents usagers (informations parues au BO, informations diverses concernant les élèves, les enseignants, les soignants) - Connaître les conditions d'aménagement de la scolarité d'un élève en situation de handicap (loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances) et les dispositifs pédagogiques et éducatifs de la structure - Travailler en collaboration étroite avec ses collègues en équipes pluridisciplinaires et respecter les directives médicales concernant les élèves et les horaires de soins - Bien entendre que le calendrier scolaire est adapté au calendrier des soins, c'est-à-dire qu'il peut être modifié sur la semaine ou sur l'année - Participer à tout projet en direction des établissements extérieurs (conférences, réunions d'information, transfert de compétences, tutorat, formation) - Développer des partenariats pour favoriser l'ouverture du CDI sur son environnement culturel
<p>Compétences particulières attendues</p>	<p>Le projet pédagogique est associé au projet médical et s'adapte au plus près de l'évolution du jeune par une collaboration étroite entre les équipes pédagogique et soignante qui favorise la cohérence du projet. En ce lieu et dans le contexte précédemment exposé le professeur documentaliste qui doit mettre en œuvre le projet scolaire défini pour chaque jeune patient-élève et prêter une attention particulière à un public aux besoins spécifiques. Il doit donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adapter aux différentes situations : savoir anticiper, être réactif et gérer l'imprévu - Avoir des capacités d'observation et d'écoute - Posséder des qualités relationnelles et de communication nécessaires au travail en équipe - Etre capable de travailler en autonomie : avoir un esprit d'analyse et de synthèse - Etre disponible, dynamique, capable de s'investir dans des projets innovants, voire les susciter - Pouvoir travailler avec des élèves et des étudiants en grande souffrance psychique - Travailler en équipe pluridisciplinaire et en concertation avec les partenaires soignants - Participer à des actions de formation avec ses collègues ou pour des collègues d'établissements extérieurs ;